

La France accueillait déjà des étrangers quand les autres pays européens envoyaient des milliers d'émigrants vers l'Amérique. Un Français sur quatre est issu de l'immigration ! Il faut noter cependant que la politique migratoire de la France a connu des phases depuis le XIX^e siècle.

I. De la fin du XIX^e siècle à 1930 : la France, pôle mondial de l'émigration.

A. La première vague d'immigration à la fin du XIX^e

La révolution industrielle a joué un rôle moteur : la recherche de gisements de charbon, de mines de fer et la création d'usines ont conduit le Second Empire et les gouvernements suivants jusqu'à 1890 à faire appel à une main-d'œuvre étrangère : des Belges, des Italiens qui fuient la misère et viennent travailler, eux, dans les carrières de pierres. C'est une immigration exclusivement européenne.

L'accueil de ces étrangers est parfois tendu : en témoigne cette affiche « Interdit aux chiens et aux Italiens ». C'est la naissance du nationalisme et de la xénophobie : certains reprochent à cette main-d'œuvre de profiter de la largesse de l'État. C'est ainsi qu'en août 1893, des travailleurs italiens ont été massacrés à Aigues-Mortes, par des villageois et des ouvriers français !

L'État, lui, est plutôt généreux envers ces immigrés : il faut leur accorder la nationalité française. Par la loi de 1889, il est décidé que

- le droit du sang permettra d'acquérir cette nationalité, c'est-à-dire, un des parents français ou
- le droit du sol : tout enfant né en France deviendra français à sa majorité sans en faire la demande ou avant s'il le demande.

La France est donc terre d'accueil : à la fin du XIX^e siècle, les Juifs de Russie fuyant l'oppression et les pogroms de la Russie tsariste sont attirés par la France où ils s'installent dans des campements de migrants comme à la gare de Lyon.

B. L'impact de la 1^{ère} guerre mondiale et ses conséquences

La première guerre a eu un rôle accélérateur : près de 600 000 soldats venus des colonies, comme les tirailleurs sénégalais ont débarqué en France. Mais il y eut aussi des Algériens, des Marocains, des Tunisiens, des Indochinois et même des Chinois pris en charge par le SOTC (Service de l'Organisation des Travailleurs Coloniaux). Les Asiatiques étaient employés à l'arrière, dans les usines d'armement.

Au final, 80 000 de ces immigrés moururent « pour la patrie ».

À la fin de la guerre, les nécessités de la reconstruction se heurtent à un gros problème de main-d'œuvre : 1 300 000 soldats ont été tués, on manque de bras pour réparer les dégats causés dans les villes comme Reims, ville martyr. On assiste alors à un afflux massif de Polonais encadrés par l'État et qui viennent travailler dans les mines de fer et les houillères.

La France devient aussi terre d'asile pour 50 000 Arméniens chassés de chez eux par les Turcs ottomans : c'est ainsi que Aznavour est né en France en 1924. On accueille les opprimés comme les antifascistes d'Italie : le père d'Yves Montand, militant du parti communiste, a fui l'Italie suivi par toute sa famille.

Cependant, dans les années 20, l'État instaure un contrôle : contrôle sanitaire strict, mais aussi carte de séjour proposant une ouverture vers la naturalisation qui est ainsi facilitée pour tous les immigrés dont certains : Espagnols, Italiens, Maghrébins étaient assez exclus. On inaugure même en juillet 1926, la grande mosquée de Paris en présence du Président de la République Gaston Doumergue et du sultan du Maroc.

Il ne faut pas oublier le rôle moteur des entreprises qui ont joué un rôle actif pour accueillir les travailleurs : elles sont allées les chercher en Pologne ; la Compagnie des houillères a organisé des convois pour les acheminer en France. La SGI (Société générale d'immigration), organisme patronal, a été créée en 1924, pour gérer l'envoi, en France, de centaines de milliers de salariés dans les secteurs en

manque de main- d'œuvre. 2 700 000 étrangers arrivent ainsi sur notre territoire causant une hausse de l'immigration qui s'élève alors à 5,9% de la population totale.

II. Les migrations dans la tourmente : 1930-1940

A. Le choc de la crise économique des années 30

La crise engendre la montée de la xénophobie. On est face à un phénomène inédit : le chômage ! 10% de la population est au chômage... sans indemnité !

« Du travail et du pain ». C'est à ce cri que défilent les milliers de chômeurs qui manifestent le 10 décembre 1932, alors que la France connaît une crise économique sans précédent.

La xénophobie s'exprime dans la presse : l'hebdomadaire d'extrême droite *Gringoire* a ses cibles favorites, le marxisme et la gauche, mais il s'en prend aussi aux juifs. La xénophobie s'exerce également dans la rue quand des étudiants parisiens font grève devant la faculté de médecine contre « l'invasion métèque », mais on la trouve aussi à la Chambre parmi les politiques : le 6 juin 1936, quand Léon Blum présente son gouvernement, l'un des chefs de l'opposition l'interpelle : « Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné par un juif. »

Les premières mesures discriminatoires vont apparaître. Alors qu'en 1930, 220 000 entrées en France sont enregistrées, il n'y en a plus que 70 000 en 1932 et encore 50 000 d'entre elles concernent-elles l'agriculture : il s'agit d'ouvriers agricoles nord-africains. Dans l'industrie et les mines, on ferme les vanes !

Désormais, c'est priorité aux nationaux : exclusion des étrangers de l'ordre des médecins et des avocats si la naturalisation ne date pas d'au moins 10 ans. Dès 1931, on fait la chasse aux travailleurs illégaux : les expulsions se font par convois. Le Front populaire est en proie à la crise des réfugiés et la presse, par la prose de l'hebdomadaire *Gringoire* notamment n'apaise pas les esprits : voici ce qu'écrit Henri Béraud le 7 août 1936 :

« Sommes-nous le dépotoir du monde ? Par toutes nos routes d'accès, transformées en grands collecteurs, coule sur nos terres une tourbe de plus en plus grouillante, de plus en plus fétide. C'est l'immense flot de la crasse napolitaine, de la guenille levantine, des tristes puanteurs slaves, de l'affreuse misère andalouse, de la semence d'Abraham et du bitume de Judée ; c'est tout ce que recrachent les vieilles terres de plaies et de fléaux.

Doctrinaires crépus, conspirateurs furtifs, régicides au teint verdâtre, pollacks mités, gratin de ghettos, contrebandiers d'armes, pistoleros en détresse, espions, usuriers, gangsters, marchands de femmes et de cocaïne, ils accourent précédés de leur odeur, escortés de leurs punaises.

Tandis que ceux-ci assomment nos ouvriers dont ils volent le pain, ceux-là ne cessent d'insulter à notre patriotisme, dans nos propres journaux. »

Des Autrichiens et des Allemands fuyant Hitler, des Italiens fuyant Mussolini, des Républicains espagnols fuyant Franco arrivent en masse sur le territoire français où la politique de durcissement de la politique envers les étrangers conduit à construire, dès 1938-39, des camps d'internement pour les « indésirables... et moralement douteux » dicit Daladier !

B. Le sort des étrangers sous l'État français

Des affiches comme celle qui représente Pétain avec ces mots : « Êtes-vous plus français que lui ? », des slogans : « La France aux Français »... apparaissent qui ne sont pas le fait des Allemands, mais de la France !

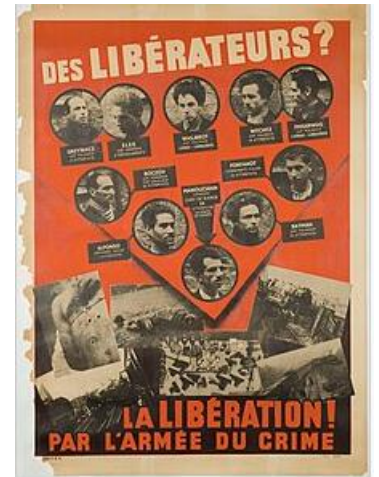
L'exclusion des étrangers se fait sous forme de déportation : « livraison » des Allemands antinazis ou des Italiens antifascistes dans leur pays respectif. Dans les « Actualités » qui précèdent la projection des films, au cinéma, on évoque et on montre l'exclusion des juifs, étrangers d'abord puis français. On parle de dénaturalisation des métèques : la France, avec sa vision ultranationaliste, devient terre d'émigration alors que 1 500 000 Français sont prisonniers en Allemagne et 600 000 réquisitionnés par le STO.

Cependant, beaucoup de ces étrangers vont jouer un rôle important dans la Résistance.

L’Affiche rouge placardée dans tous les villes et villages de France dès février 1944 est le nom donné à une affiche anti-communiste et antisémite dénonçant le groupe Manouchian , groupe de 23 résistants polonais, arméniens... fusillés par les Allemands que Léo Ferré immortalisera dans une chanson.

En août 1944, quand a lieu le débarquement en Provence, tirailleurs sénégalais et soldats d’Afrique du nord sont en première ligne, au côté de Français de la France libre.

Le film « *Indigènes* » rendra « honneur aux indigènes » qui ont combattu pendant la seconde guerre mondiale.



III. Les « trente glorieuses » de l’immigration : 1945-1975

A. Les nécessités économiques

Reconstruction et croissance économique sont une volonté étatique. La moitié des voies ferrées est ravagée. La croissance économique est de 5 % par an : il faut faire appel à de la main-d’œuvre. Le général de Gaulle lance un appel : la France manque de bras !... et va, à nouveau, devenir terre d’accueil. On encourage le regroupement familial. Un afflux massif d’Italiens au chômage rejoint la France (200 000 plus les clandestins !)

De Gaulle crée, en 1945, l’ONI (l’office national d’immigration) qui détient le monopole du recrutement des travailleurs étrangers.

Là encore, les entreprises vont jouer un rôle actif : elles vont inviter les travailleurs à venir nous prêter main-forte. Et c’est un afflux décuplé et incontrôlé qui va débarquer en France ! En 1994, on compte 35 ou 36 nationalités différentes qui travaillent sur notre sol. Ces gens restent 18 mois à deux ans chez nous, puis rentrent chez eux avant de revenir !

Au départ, c’étaient 60% d’Européens, des Portugais notamment dont beaucoup passent la frontière clandestinement et se font régulariser par la République...comme le raconte Linda de Suza dans son livre « *La Valise en carton* ». Beaucoup de travailleurs algériens sont venus également.

B. Le cas des rapatriés

Bientôt vont arriver, en France, des Français victimes de la décolonisation : 5 000 Français d’Indochine qui sont d’abord hébergés dans des Camps. Puis, 800 000 Pieds-noirs en 1962 : il va falloir organiser des logements en urgence... Ils ne sont pas près d’oublier la phrase de Gaston Defferre : « Qu’ils aillent se réadapter ailleurs ! » Le film « *Le coup de sirocco* » avec Roger Hanin raconte l’arrivée à Paris de Français d’Algérie après l’exode de 1962.

Un autre drame va se dérouler après la guerre d’Algérie : celui des Harkis. 50 000 Algériens indésirables ayant le sentiment d’être des parias vont, pendant dix ans, occuper les camps qui avaient abrité les Républicains espagnols avant la seconde guerre mondiale.

La condition d’immigrés soit environ 3,5 millions d’étrangers venus d’Espagne, puis extra-européens (Maghreb ou Afrique subsaharienne), on la fait accepter à travers la chanson populaire comme « *Bambino* » ou « *La Belle de Cadix* ».

Mais le quotidien est moins réjouissant :

- des conditions précaires de travail et de vie : ils sont les « soutiers » de la croissance travaillant sur les routes et autoroutes, à la chaîne dans les usines, au nettoyage comme éboueurs. On les a utilisés sur le chantier de la tour Montparnasse. 65% d’entre eux sont non qualifiés et leurs salaires sont plus médiocres que ceux des travailleurs français.
- la détresse sociale est grande : beaucoup sont logés dans des bidonvilles. La France réagit en

construisant les foyers SONACOTRA, petits réduits surtout occupés par des hommes.

- les relations avec les Français sont loin d'être toujours excellentes. En 1972, a été créé le GISTI (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés), association à but non lucratif de défense et d'aide juridique des étrangers en France.

Le film « *Dupont la joie* » sorti en 1973, illustre bien les vieilles rancœurs racistes. Pourtant, il est arrivé aussi que des grévistes de la faim qui demandaient la régularisation des sans-papiers soient assez bien perçus et leur mouvement soutenu.

IV. Depuis 1975 : des migrations remises en cause.

A. Une crise économique tenace

On arrive à un chômage de masse. Les flux migratoires sont contrôlés : Valéry Giscard d'Estaing invite les étrangers à retrouver leur pays d'origine. En 1977, Lionel Stoléro, secrétaire d'État chargé des travailleurs et des immigrés, instaure une « aide au retour » de 10 000 francs qu'on appelle le « million Stoléro », aide versée aux immigrés acceptant de rentrer définitivement dans leur pays d'origine.

À la fin du septennat de Giscard d'Estaing, la loi Bonnet accroît la chasse aux clandestins et les possibilités d'expulsion et de refoulement des étrangers : on en arrive à une criminalisation du travailleur illégal !

Le regroupement familial seul, permet de s'imposer en France. Mais de nouveaux réfugiés arrivent sur notre sol, toujours terre d'accueil : 120 000 boat-people !

B. Les migrations en débat à la fin du XX^e siècle

Le retour des crispations communautaires se manifeste au début des années 80 par des discours xénophobes, des assassinats de beurs. Le chômage est toujours là. Le front national en fait un débat social : un million de chômeurs c'est un million d'immigrés de trop ! Les enfants des banlieues se révoltent et les associations favorables aux immigrés se mobilisent.

Pierre Perret sort sa chanson « *Lily* ».

En 1984 est créé SOS racisme dont le slogan est « Touche pas à mon pote ».

Le jeu des alternances politiques fait qu'en 1981, la ligne plus conciliante de François Mitterrand conduit à une régularisation massive d'immigrés : 130 000 et également des clandestins. On parle de donner le droit de vote aux étrangers pour une élection locale. Cette demande périodiquement proposée est devenue le chiffon rouge !

En 1986, lors de la cohabitation Mitterrand-Chirac, Pasqua étant ministre de l'Intérieur, on assiste à un nouveau « rétrécissement » : la carte de séjour est de plus en plus limitée et quand elle est épuisée, il y a expulsion. C'est ainsi que 101 Maliens ont été embarqués dans un charter en destination de Bamako.

Dans les années 1990, les positions deviennent plus fermes. Avec Michel Rocard arrive la fin de l'angélisation : « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. »

De 1993 à 1998, remise en cause du droit du sol : il va falloir, désormais, faire la demande si on veut être naturalisé. En 1996, des sans-papiers sont expulsés. Chevènement parle d'« une immigration généreuse, mais ferme. » On a toujours des expulsions, mais plus discrètes, moins massives et les enquêtes sont redoublées pour savoir s'il s'agit d'un réfugié politique.



C. Au XXI^e siècle, la France en crise migratoire ?

On a une hausse sensible majoritairement européenne d'arrivées d'immigrés en France chaque année : autour de 300 000. Le regroupement familial fonctionne.

Nous avons 8% d'immigrés, pour la majorité des Européens : 60%, des gens de l'espace Schengen. Le fantasme du Grand Remplacement n'est pas pour demain d'autant plus que nous sommes aussi une terre d'émigration : 2 millions de Français sont expatriés !

Nous ressentons les effets de la crise migratoire due aux guerres civiles au Proche et au Moyen Orient, aux problèmes du Sahel dont les habitants recherchent de quoi vivre et manger. Cette crise affecte quelques points chauds d'Europe : par terre ou par mer, plus d'un million de migrants arrivent sur le vieux continent. Désormais, il faut réagir en Européen pour régler le problème de l'immigration et non en Français. La Jungle de Calais illustre la difficulté de trouver une solution commune. Il y a ceux qui veulent les empêcher de passer et ceux qui les aident : cela entraîne un clivage des opinions, une recrudescence de la xénophobie.

Le 14 mai 2024, le Conseil de l'Union européenne a adopté le Pacte Asile Migration, une série d'actes législatifs visant à réformer le cadre juridique de l'UE en matière de gestion de la migration et de l'asile.

Les nouveaux visages de la France de l'immigration n'offrent pas que des images positives :

- match de foot au début duquel l'hymne national est sifflé
- djihadistes français brûlant leur passeport
- De Charlie Hebdo au Bataclan

Et pourtant, 27% des mariages, en France, sont mixtes et près de 60 000 personnes obtiennent chaque année la nationalité française.

Autre paradoxe : les personnalités préférées des Français sont Jean-Jacques Goldman, Omar Sy, Teddy Riner, Dany Boon, Jean Reno etc etc. La culture et la musique, elles, sont plurielles !

Merci à Frédéric Mallécol de nous avoir dressé un tableau très complet de ce fait de société qu'est l'immigration et de nous en avoir rappelé, avec beaucoup de précision, les différents moments.